

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM », publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 21 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Chiheb GHANMI & Ghazi HANTOUS**.

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2012
(Unité en Dinars)

Actifs du Bilan	31/12/2012			31/12/2011
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	239 427	231 071	8 356	21 362
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	239 427	231 071	8 356	21 362
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	1 754 944	1 193 125	561 819	798 910
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	346 801	186 375	160 426	223 023
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	2 101 745	1 379 500	722 245	1 021 933
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	522 066	4 326 465	4 506 631
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 438	1 660 466	5 931 972	6 788 439
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	8 403 573	551 814	7 851 759	6 189 464
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces ent	6 922 500		6 922 500	7 500 000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers	6 950 000	349 381	6 600 619	6 726 557
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	15 140 897	363 039	14 777 858	11 225 726
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	23 762 784		23 762 784	14 952 347
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	322 324		322 324	297 807
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	21 614 361		21 614 361	28 000 000
AC336 Autres				
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	399 337		399 337	288 946
	95 956 744	3 446 765	92 509 979	86 475 917
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 424 998		3 424 998	3 823 353
AC520 Provision d'assurance vie	17 381 796		17 381 796	13 160 751
AC530 Provision pour sinistres (vie)	4 449 104		4 449 104	3 166 474
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	7 111 783		7 111 783	6 114 256
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	32 367 681		32 367 681	26 264 833
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises				
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	22 593 050	2 372 864	20 220 187	17 159 109
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	2 798 743	221 759	2 576 984	2 886 684
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	44 962		44 962	58 895
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	557 342		557 342	174 924
AC633 Débiteurs divers	179 506	10 150	169 356	179 189
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	26 173 605	2 604 773	23 568 832	20 458 801
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 166 451		1 166 451	770 984
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	704 412		704 412	709 477
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation				
AC733 autres comptes de régularisation	996 401		996 401	1 348 611
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	524 299		524 299	299 886
	3 391 563		3 391 563	3 128 959
TOTAL ACTIFS	160 230 766	7 662 109	152 568 657	137 371 806

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2012
(Unité en Dinars)

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	13 652 021	13 648 751
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	3 139 106	1 600 000
CP5 résultat reportés	404 004	590 768
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	30 495 132	29 139 519
CP6 résultat de l'exercice	4 197 207	3 217 587
Total capitaux propres avant affectation	34 692 339	32 357 106
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	1 123 727	807 911
	1 123 727	807 911
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	10 920 667	11 991 409
PA320 provision pour assurance vie	34 903 157	28 289 575
PA330 provision pour sinistres (vie)	11 561 103	9 872 001
PA331 provision pour sinistres (non vie)	35 527 385	32 387 660
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	49 231	67 602
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	672 543	362 104
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)	767 064	1 141 105
	94 401 150	84 111 456
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	12 960 256	11 266 625
	12 960 256	11 266 625
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe		
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	2 397 302	1 162 937
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'ent		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements reçues	261 211	974 222
PA632 personnel	4 210	3 620
PA633 etat ,organismes de sécurité sociale,collectivités publiques	951 335	1 151 190
PA634 créiteurs divers	2 615 918	2 253 381
PA64 ressources spéciales		
	6 229 975	5 545 349
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions reçues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	3 161 210	3 283 359
PA72 écart de conversion		
	3 161 210	3 283 359
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	152 568 657	137 371 806

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
(Unité en Dinars)

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2012	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2012	OPERATIONS NETTES 31/12/2012	OPERATIONS NETTES 31/12/2011
PRNV 1 <u>Primes acquises</u>				
PRNV11 Primes émises et acceptées	21 440 310	-3 715 215	17 725 095	18 018 774
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	1 070 742	-398 354	672 388	52 216
	22 511 053	-4 113 570	18 397 483	18 070 989
PRNT3 <u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	1 589 978		1 589 978	1 694 806
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11 Montants payés	-12 791 426	853 218	-11 938 209	-10 968 199
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-3 139 725	997 527	-2 142 198	-5 447 213
	-15 931 152	1 850 745	-14 080 407	-16 415 411
CHNV 2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	81 973		81 973	-901 779
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-173 148		-173 148	-204 630
CHNV 4 <u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41 Frais d'acquisition	-1 234 239		-1 234 239	-1 338 909
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-5 065		-5 065	-27 020
CHNV43 Frais d'administration	-5 221 140		-5 221 140	-4 434 165
CHNV44 commission recues des réassureurs		838 505	838 505	801 126
	-6 460 444	838 505	-5 621 939	-4 998 967
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>				
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
RTNV Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance non vie	1 618 260	-1 424 320	193 940	-2 754 992

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
(Unité en Dinars)

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2012	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2012	OPERATIONS NETTES 31/12/2012	OPERATIONS NETTES 31/12/2011
PRV 1 <u>Primes acquises</u>				
PRV11 Primes émises et acceptées	20 291 387	-8 573 440	11 717 947	11 199 956
	20 291 387	-8 573 440	11 717 947	11 199 956
PRV2 <u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1 Revenus des placements	1 541 134		1 541 134	1 407 544
PRV 2 2 Produits des autres placements				
	1 541 134		1 541 134	1 407 544
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
PR V3 <u>Plus values non réalisées sur placements</u>				
PR V4 <u>Autres produits techniques</u>				
CHV1 <u>Charges de sinistres</u>				
CHV11 Montants payés	-3 790 664	1 482 943	-2 307 721	-1 997 836
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 689 102	1 282 630	-406 472	-22 481
	-5 479 767	2 765 574	-2 714 193	-2 020 316
CHV 2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	-6 613 582	4 221 045	-2 392 538	52 321
CHV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>				
CHV 4 <u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41 Frais d'acquisition	-5 442 406		-5 442 406	-5 907 171
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43 Frais d'administration	-1 713 099		-1 713 099	-1 934 552
CHV44 commission recues des réassureurs		4 468 637	4 468 637	3 623 680
	-7 155 505	4 468 637	-2 686 868	-4 218 042
CHV5 <u>Autres charges techniques</u>				
CH V9 <u>Charges de placements</u>				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-154 689		-154 689	-105 344
CHV 92 Correction de valeur sur placement	-228 184		-228 184	-79 014
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements				
	-382 873		-382 873	-184 358
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements				
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat				
RTV Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance vie	2 200 794	2 881 815	5 082 609	6 237 104

Etat de résultat
(Unité en Dinars)

		31/12/2012	31/12/2011
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	193 940	-2 754 992
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 082 609	6 237 104
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	2 601 445	2 748 108
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-226 137	-138 685
CHNT12	correction des valeur sur placements	-385 176	-154 268
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements		-5 378
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-1 589 978	-1 694 806
PRNT2	autres produits non techniques	55 774	57 969
CHNT3	autres charges non techniques	-39 365	
	Résultat provenant des activités ordinaires	5 693 112	4 295 052
CHNT4	impôts sur le résultat	-1 495 905	-1 077 465
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	4 197 207	3 217 587
PRNT 4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires		
	Résultat net de l'exercice	4 197 207	3 217 587
	Effet modification comptable (nets d'impôts)		582 198
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	4 197 207	3 799 785

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2012
(Unité en Dinars)

	31/12/2012	31/12/2011
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	38 249 260	36 016 746
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-15 659 777	-13 218 634
- Encaissement des primes reçues acceptations	34 650	53 988
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 768 915	-1 086 907
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-4 860 127	-4 433 770
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 717 982	-4 739 051
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-2 322 230	-2 476 092
- Produits financiers reçus	4 245 791	3 158 800
- Impôt sur les bénéfices payés	-3 024 837	-1 980 518
- Autres mouvements	-7 806	-19 460
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	10 168 026	11 275 102
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	930	22 737
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-25 909	-250 614
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-108 447 599	-189 422 287
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	100 942 544	178 941 718
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-7 530 035	-10 708 446
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-2 119 683	-1 750 450
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2 119 683	-1 750 450
<u>Variation de trésorerie</u>	518 309	-1 183 795
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	648 142	1 831 936
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	1 166 451	648 142

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	48 000	48 000
Caution et garantie au titres des appels d'offres	297 135	823 771
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres		39 264
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus	101 400	1 805 000
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	446 535	2 716 035

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2012

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: Assurances "SALIM"
SIEGE SOCIAL	: Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE	: 71 184 200
FAX	: 71 184 284
E-MAIL	: ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
BRANCHES EXPLOITEES	Toutes branches
PRINCIPAUX REASSUREURS	MAPFRE ODYSSEE RE SCOR HANOVER RE CCR ARIG CONVERIUM TUNIS RE

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés sont établis par la société mère « LA BANQUE DE L'HABITAT ».

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Mohamed Taoufik IDRIS: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejjib MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Tarek CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V - Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2012 a connu les faits marquants suivants :

- Amélioration sensible du résultat non vie qui passe de -2 754 992 DT enregistré en 2011 à + 193 940 DT en 2012.
- Amélioration notable du résultat technique de la branche automobile qui passe de – 4 284 693 DT a -790 521 DT en 2012.
- Le résultat net de l'exercice est excédentaire de 4 197 207 D soit une augmentation de 30,45 % par rapport à l'exercice 2011.
- Achèvement et mise en exploitation de l'application vie- bancassurance et son intégration avec le système métier de l'entreprise.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbations des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres a revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte:

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4 Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 4/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances:

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre comptables et extracomptables.

Les créances sur les assurés sont provisionnées par ancienneté :

2009 et antérieurs	100 %
2010	50 %
2011	20 %

Les créances contentieuses sont provisionnées par ancienneté :

2011 et antérieurs	100 %
2012	50 %

Les créances douteuses et les créances sur les agents fermées sont provisionnées en totalité.

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2012 un montant net de 8 356 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette
			Au 31/12/2012	Dotations		Au 31/12/2012	
			31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012
Logiciel	239 427	-	239 427	-218 065	-13 006	-231 071	8 356
Total	239 427	-	239 427	-218 065	-13 006	-231 071	8 356

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2012 un montant net de 722 245 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2011	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute Au	Amortissements			Valeur Nette Au
				31/12/2012	Dotations		31/12/2012	
				31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012
A.A.I	570 211	23 892		594 103	-221 967	-45 241	-267 207	326 896
M. Transport	276 938			276 938	-143 185	-48 165	-191 350	85 588
M. Inform. (*)	882 606	3 475	2 178	883 903	-565 693	-168 874	-734 568	149 335
M.M.B	346 004	797		346 801	-122 981	-63 394	-186 375	160 426
Total	2 075 759	28 164	2 178	2 101 745	-1 053 826	-325 674	-1 379 500	722 245

(*) Cessions matériels totalement amortis.

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2012 un montant net de 92 509 979 DT contre 86 475 917 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Terrains et constructions d'exploitation	4 326 465	4 506 631
Terrains et constructions hors d'exploitation	5 931 972	6 788 439
Part dans des entreprises liées	7 851 759	6 189 464
Obligations émises par les entreprises liées	6 922 500	7 500 000
Autres placements financiers	6 600 619	6 726 557
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	14 777 858	11 225 726
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 762 784	14 952 347
Autres prêts	322 324	297 807
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	21 614 361	28 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	399 337	288 946
<i>Total</i>	<i>92 509 979</i>	<i>86 475 917</i>

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisition ou Cession 2012	Transfert Immeuble en cours 2012	Valeur Brute au 31/12/2012	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2012
					31/12/2011	31/12/2012	31/12/2012	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489			1 316 489				1 316 489
Immeuble d'exploitation								
Assurances SALIM	3 532 042			3 532 042	-345 464	-176 602	-522 066	3 009 976
Avance sur immeuble en cours	3 564		-3 564	-				-
<i>Total</i>	<i>4 852 094</i>		<i>-3 564</i>	<i>4 848 531</i>	<i>-345 464</i>	<i>-176 602</i>	<i>-522 066</i>	<i>4 326 465</i>

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisition ou Cession 2012	Transfert Immeuble 2012	Valeur Brute au 31/12/2012	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2012
					31/12/2011	31/12/2012	31/12/2012	
Terrains Imm K								
Espace Tunis	424 200			424 200				424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800			2 422 800	-848 312	-121 140	-969 452	1 453 348
Immeuble hors exploitation immeuble								
Assurances SALIM	5 266 733		521 296(*)	4 745 438	-476 982	-214 031	-691 014	4 054 424
<i>Total</i>	<i>8 113 733</i>	<i>-</i>	<i>521 296</i>	<i>7 592 438</i>	<i>-1 325 294</i>	<i>-335 171</i>	<i>-1 660 466</i>	<i>5 931 972</i>

Assurances SALIM a procédé au reclassement des placements immobiliers hors exploitation pour un montant égal à 521 296 relatifs à un crédit de TVA constaté initialement dans la valeur d'entrée de l'immeuble.

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute	Mvts de l'exercice			Valeur Brute	Provisions Dotations / Reprise			Valeur Nette au
	31/12/2011	Capital non libéré	Acquisi	cessions	31/12/2012	31/12/2011	2012	31/12/2012	31/12/2012
BH	696 244				696 244				696 244
BH Technologie	330 000				330 000	-330 000		-330 000	-
Modern leasing	1 004 183				1 004 183				1 004 183
Modern leasing	110 439		40 359	5 007	145 791	-10 757	-25 957	-36 714	109 077
SIFIB	218 376				218 376				218 376
SIM SICAR	1 798 200				1 798 200				1 798 200
SOPIVEL	1 972 900		1 652 900		3 625 800				3 625 800
STIMEC	84 500	101 400	50 700		135 200	-84 500	-50 700	-135 200	-
SGRC	399 880				399 880				399 880
SMT	49 900				49 900	-49 900		-49 900	-
Total	6 664 621	101 400	1 743 959	5 007	8 403 573	-475 157	-76 657	-551 814	7 851 759

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à l'emprunt obligataire « BH 2009 » pour un montant de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

Libellé	Valeur Brute 31/12/2011	Acquisition / Libération	Cession / tombé	Valeur Nette 31/12/2012
Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	7 500 000	-	577 500	6 922 500
Total	7 500 000	-	577 500	6 922 500

AC33-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2011	Participation 2012	Valeur Brute 31/12/2012	provisions			Valeur Nette 31/12/2012
				31/12/2011	31/12/2012 dotation	31/12/2012	
FOND GERE SIM SICAR	6 950 000	-	6 950 000	-223 443	-125 938	-349 381	6 600 619
Total	6 950 000	=	6 950 000	-223 443	-125 938	-349 381	6 600 619

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Valeur Brute	Mvts Au 31/12/2012		Valeur Brute	Provisions			Valeur Nette
	au 31/12/2011	Acq.	Cessions	au 31/12/2012	Dotations / Reprise			au 31/12/2012
		Libération			31/12/2011	2012	31/12/2012	
ATB	290 699			290 699	-32 159	-49 824	-81 983	208 716
BNA	40 800			40 800		-2 831	-2 831	37 969
ATTIJARI BANK	38 868			38 868		-5 799	-5 799	33 068
BTEI	38 421			38 421				38 421
STB	282 199			282 199	-52 026	-44 749	-96 775	185 424
SOTUMAG	42 584			42 584	-12 878	12 878	-	42 584
UIB	1 320 000			1 320 000				1 320 000
TUNIS RE	852 494	3 754 692		4 607 186		-157 642	-157 642	4 449 544
CARTHAGE CEMENTS	68 885			68 885				68 885
ENNAKL	107 000			107 000	-12 800	12 800	-	107 000
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-11 149	4 891	- 6258	143 742
SDA	7 500			7 500	-1 175	-1 073	-2 248	5 252
SICAV BHP	673 926	451 988	420 514	705 400		-2 727	- 2 727	702 673
SICAV BHO	550 396			550 396	-1 058	43	-1 015	549 381
PLACEMENT EN FCP	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 853 100			1 853 100				1 853 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UTB	5 761			5 761	- 5 761		-5 761	
Total	11 354 731	4 206 680	420 514	15 140 897	-129 005	-234 034	-363 039	14 777 858

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Souscription +plus value de souscription	Remboursement + coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2012	Valeur nette au 31/12/2012
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000	400 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000	156 000
- Emprunt obligataire ATB 2007	840 000		40 000	800 000	800 000
- Emprunt obligataire ATL 2007/1	100 000		100 000	-	-
- Emprunt obligataire AB 15ANS	799 997		66 670	733 327	733 327
- Emprunt obligataire AB 20ANS	212 500		12 500	200 000	200 000
- Emprunt obligataire PANOBOIS 2007	400 000		100 000	300 000	300 000
- Emprunt STB 2008/1	812 500		62 500	750 000	750 000
-Emprunt STB 2010	450 000		50 000	400 000	400 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/1	400 000		100 000	300 000	300 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/2	400 000		100 000	300 000	300 000
- Emprunt obligataire ATL -2010/1	800 000		200 000	600 000	600 000
- Emprunt obligataire AMEN BANK 2010	466 650		33 350	433 300	433 300
- Emprunt obligataire UIB 2011	500 000			500 000	500 000
- Emprunt obligataire BTK 2012		500 000		500 000	500 000
S/total I	6 737 647	500 000	865 020	6 372 627	6 372 627
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014 :	1 513 330		5 100	1 508 230	1 508 230
- BTA ECHEANCE FEVRIER 2015 :	6 701 370		64 800	6 636 570	6 636 570
- BTA ECHEANCE OCTOBRE 2018:		8 000 000	252 670	7 747 330	7 747 330
- BTA ECHEANCE DECEMBRE 2016 :		1 500 000	1 973	1 498 027	1 498 027
S/total II	8 214 700	9 500 000	324 543	17 390 157	17 390 157
<i>Total Général</i>	<i>14 952 347</i>	<i>10 000 000</i>	<i>1 189 563</i>	<i>23 762 784</i>	<i>23 762 784</i>

AC334-Autres prêts :

La rubrique autres prêts totalise au 31/12/2012 un montant de 322 324 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2011	Prêts accordés Au 31/12/2012	Remboursements Au 31/12/2012	Valeur nette Au 31/12/2012
Prêt au personnel (FAS)	294 738	84 369	71 266	307 842
Autres Prêts	3 068	11 414		14 482
<i>Total</i>	<i>297 806</i>	<i>95 783</i>	<i>71 266</i>	<i>322 324</i>

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2012 un montant de 21 614 361 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2011	Souscription Au 31/12/2012	Rachat Au 31/12/2012	Valeur nette Au 31/12/2012
-Billets de trésorerie	4 500 000	3 500 000	3 500 000	4 500 000
-Compte à terme	17 000 000	2 114 361	11 000 000	8 114 361
-Certificats de dépôt	6 500 000	87 000 000	84 500 000	9 000 000
<i>Total</i>	<i>28 000 000</i>	<i>92 614 361</i>	<i>99 000 000</i>	<i>21 614 361</i>

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Ce poste totalise au 31/12/2012 un montant de 399 337 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2011	Libération 31/12/2012	Constitution 31/12/2012	Valeur Nette 31/12/2012
Tunis Ré	288 946	288 627	399 018	399 337
<i>Total</i>	<i>288 946</i>	<i>288 627</i>	<i>399 018</i>	<i>399 337</i>

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2012 un montant de 32 367 681 DT contre 26 264 833 DT au 31/12/2011 soit une augmentation de 6 102 848 DT.

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2012	Montant 31/12/2011	Variation 31/12/2012
Provisions pour primes non acquises non vie	3 424 998	3 823 353	-398 354
Provisions d'assurances vie	17 381 796	13 160 751	4 221 045
Provisions pour sinistres vie	4 449 104	3 166 474	1 282 630
Provisions pour sinistres non vie	7 111 783	6 114 256	997 527
<i>Total</i>	<i>32 367 681</i>	<i>26 264 833</i>	<i>6 102 848</i>

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant 31/12/2012	Montant 31/12/2011	Variation
AC 61 - Créances nées d'opérations d'assurances directes :	20 220 187	17 159 109	3 061 078
AC 62 - Créances nées d'opérations de réassurances :	2 576 984	2 886 684	-309 700
AC 631- Personnel :	44 962	58 895	-13 933
AC 632 -Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :	557 342	174 924	382 418
AC 633 -Débiteurs Divers	169 356	179 189	-9 833
<i>Total</i>	<i>23 568 832</i>	<i>20 458 801</i>	<i>3 110 031</i>

Il est à noter que pour l'exercice 2012, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 2 604 773 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant 2012	Montant 2011	Variation
-Contentieux Primes	1 497 879	1 168 858	329 021
-Affaires directes	307 444	251 953	55 491
-Agents Généraux	476 130	490 460	-14 330
-Courtiers d'assurance	91 411	56 287	35 124
-Créances nées d'opérations de réassurances	221 759	128 198	93 561
-Débiteurs Divers	10 150	10 150	
<u>Total</u>	<u>2 604 773</u>	<u>2 105 906</u>	<u>498 867</u>

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	plus que 5 ans	Total
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	15 326 262	6 465 858	800 930	22 593 050
Créances nées d'opération de réassurance	1 937 687	639 298	221 759	2 798 744
Personnel	44 962			44 962
Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	557 342			557 342
Débiteurs divers	76 756	102 751		179 506
	17 943 009	7 207 907	1 022 689	26 173 605

AC 7 – Autres éléments d'actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2012 un solde de 3 391 563 DT contre un solde de 3 128 959 DT au 31/12/2011 et se présente comme suit :

Libellé	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011	variation 31/12/2012
Comptes Banques :	1 165 975	770 659	395 316
Caisse :	476	325	151
Frais d'acquisition reportée :	704 412	709 477 -	5 065
Produits à recevoir :	996 401	1 348 611 -	352 210
Autres (Consignations) :	524 299	299 886	224 412
<u>Total</u>	<u>3 391 563</u>	<u>3 128 959</u>	<u>262 604</u>

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2012, le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbr-d'actions	Valeur Nominale	MONTANT		Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré Total	
<u>Sociétés du groupe</u>					
Banque de l'habitat	581 448	5	2 907 240		21,86%
Epargne invest-sicaf	271 733	5	1 358 665		10,22%
Sim - sicar	171 050	5	855 250		6,43%
SIFIB -BH	48 763	5	243 815		1,83%
Modern leasing	46 617	5	233 085		1,75%
<u>Total</u>	<u>1 119 611</u>		<u>5 598 055</u>	<u>5 598 055</u>	<u>42,09%</u>
<u>Administrateurs</u>	583 151	5	2 915 755	2 915 755	21,92%
<u>Personnes morales</u>	821 958	5	4 109 790	4 109 790	30,90%
<u>Personnes physiques</u>	133 585	5	667 925	667 925	5,02%
<u>Actionnaires étrangers</u>	1 695	5	8 475	8 475	0,06%
<u>Total</u>	<u>1 540 389</u>		<u>7 701 945</u>	<u>7 701 945</u>	<u>57,91%</u>
Total (sociétés du groupe et autres)	2 660 000		13 300 000	13 300 000	100,000%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2012 avant affectaion	Affections et imputations	Dividendes	Résultat de L'exercice	Autres variations	situation au 31/12/2012
Capital social	13 300 000					13 300 000
Réserves Légales	1 326 755	3 245				1 330 000
Réserves Extraordinaires	4 719 500					4 719 500
Prime d'émission	6 600 000					6 600 000
Fonds Social	1 002 496				25	1 002 521
report à nouveau	8 571	395 434				404 004
Effet modification comptable	582 198	-582 198				
Réserves pour						
Réinvestissements exonérés	1 600 000	1 539 106				3 139 106
résultat de l'exercice	3 217 587	-1 355 587	-1 862 000	4 197 207		4 197 207
Total	32 357 106	-	-1 862 000	4 197 207	25	34 692 339

Résultat de l'exercice

❖ Le Résultat brut des activités ordinaires de la période arrêté au 31/12/2012 est de 5 693 112 DT contre 4 295 052 DT au 31/12/2011 soit une augmentation de 32,55 %.

❖ Le résultat fiscal = Résultat comptable ordinaire avant impôts : 5 693 112 DT

+ Total réintégrations : 1 492 141 DT

- Total déductions : 758 338 DT

- Déduction pour dégrèvement fiscal : 2 152 900 DT

- IS Du 2012 : 1 495 905 DT

Le résultat fiscal après réinvestissement exonéré 4 197 207 DT

❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2012 est de 4 197 207 contre 3 217 587 DT en 2011 soit une augmentation de 30,45 %.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 1 123 727 DT et se détaillent comme suit :

-Provisions pour impôts 521 296 DT relatif au crédit de TVA dans l'attente d'une position définitive de l'administration fiscale.

-Provisions pour commissions à payer 456 793 DT,

-Provisions pour litiges 145 638 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes :

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2012 totalisent 94 401 150 DT contre 84 111 456 DT en 2011 soit une augmentation de 10 289 694 DT et un taux d'évolution de 12,23 %.

Les provisions mathématiques ont évolué de 23,38 % pour atteindre le montant de 34 903 157 DT contre 28 289 575 DT.

La provision mathématique du produit Dhamen personnels payés d'avance a été calculée selon la même note technique TDD, ainsi un changement de méthode de calcul de la provision mathématique a eu lieu au cours de l'année 2012.

Les provisions pour sinistres à payer totalisent 47 088 488 DT contre 42 259 661 DT en 2011, soit une augmentation de 11,43 %.

La société « ASSURANCES SALIM » a procédé à la constatation de la provision pour égalisation pour un montant 672 543 DT.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2012	MONTANT 31/12/2011	VARIATION 31/12/2012	TAUX EVOLUTION
<u>Provisions mathématiques</u>	34 903 157	28 289 575	6 613 582	23,38%
VIE				
	34 903 157	28 289 575	6 613 582	23,38%
<u>Provisions pour primes non acquises</u>				
AUTO	3 934 494	4 357 794	-423 300	-9,71%
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	6 005 412	6 762 694	-757 282	-11,20%
INCENDIE	688 823	655 595	33 228	5,07%
TRANSPORT	291 938	215 326	76 612	35,58%
	10 920 667	11 991 409	-1 070 742	-8,93%
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>				
VIE	11 561 103	9 872 001	1 689 102	17,11%
GROUPE MALADIE	1 954 345	1 778 346	175 999	9,90%
AUTO	25 670 211	23 920 032	1 750 179	7,32%
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	5 331 613	3 877 824	1 453 789	37,49%
INCENDIE	2 703 791	2 850 542	-146 751	-5,15%
TRANSPORT	-132 575	-39 085	-93 490	239,20%
	47 088 488	42 259 661	4 828 828	11,43%
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>				
<u>Provision pour participations aux bénéfices non vie</u>	49 231	67 602	-18 371	-27,17%
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>	672 543	362 104	310 438	85,73%
<u>Autres provisions techniques non vie</u>	767 064	1 141 105	-374 041	-32,78%
<u>Total Provisions</u>	94 401 150	84 111 455	10 289 695	12,23%

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2012 à 12 960 256 DT contre 11 266 625 DT au 31/12/2011, le détail de ces dettes se présente comme suit :

	Valeur Brute au 31/12/2012	Valeur Brute au 31/12/2011	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	4 031 098	3 960 950	70 148
Dépôt en garantie des PSAP	8 929 158	7 305 675	1 623 483
Total	12 960 256	11 266 625	1 693 632

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 6 229 975 DT au 31/12/2012 contre 5 545 349 DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 684 626 DT et se détaille comme suit :

Autres Dettes	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011	Variation
-Dettes nées d'opérations de réassurances	2 397 302	1 162 937	1 234 365
-Dépôt et cautionnement reçu	261 211	974 222	-713 012
-Personnel	4 210	3 620	590
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	951 335	1 151 190	-199 855
-Créditeurs divers	2 615 918	2 253 381	362 538
<i>Total</i>	<i>6 229 975</i>	<i>5 545 349</i>	<i>684 626</i>

Autres Dettes	moins d'un an	1 an et(-) de 5 ans	plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération de réassurance	2 080 833	316 469		2 397 302
Dépôts et cautionnement reçus personnel	15 734	107 025	138 451	261 211
Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	4 210			4 210
Créditeurs divers	951 335			951 335
	2 325 807	290 111		2 615 918
	5 377 919	713 605	138 451	6 229 975

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 3 161 210 DT au 31/12/2012 contre 3 283 359 DT au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant de 3 053 241 DT ;
- Produits constatés d'avance pour un montant de 107 969 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 20 291 387 DT au 31/12/2012 contre 19 083 160 DT au 31/12/2011, soit une variation de 1 208 227 DT et un taux d'évolution de 6,33 %.

Les primes cédées ont évolué de 690 236 DT expliqué par l'application du traité de réassurance du produit DHAMEN.

Libellé	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011	Variation
Primes émises	20 291 387	19 077 320	1 214 067
Acceptations		5 840	-5 840
Primes à annuler			
Variation des primes acquises non émises			
Sous-total 1	20 291 387	19 083 160	1 208 227
Primes cédées	-8 573 440	-7 883 204	-690 236
<i>Total</i>	<i>11 717 947</i>	<i>11 199 956</i>	<i>517 991</i>

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2012 un montant de 4 142 579 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	47 936 890
- Provisions techniques vie	46 464 260
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	124 896 282
- Produits des placements globaux	4 142 579

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 541 134 DT au 31/12/2012 contre un montant de 1 407 544 DT au 31/12/2011.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 2 714 193 DT au 31/12/2012 contre 2 020 316 DT au 31/12/2011, soit une augmentation 693 877 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011	Variation
Sinistres payés	-3 790 664	-2 945 817	-844 847
Part des réassureurs dans les sinistres	1 482 943	947 982	534 962
Variation des provisions pour sinistres	-1 689 102	-812 687	-876 415
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	1 282 630	790 206	492 424
<u>Total</u>	<u>-2 714 193</u>	<u>-2 020 316</u>	<u>-693 877</u>

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 6 613 582 DT au 31/12/2012 dont un montant de 4 221 044 DT à la charge du réassureur contre 4 860 891 DT dont 4 913 212 DT à la charge du réassureur au 31/12/2011.

Cette variation s'explique par l'évolution de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie suite à l'application du traité de réassurance en quote part (90% / 10%) du produit « DHAMEN » permettant l'imputation de 90% de la provision mathématique de ce produit à la charge des réassureurs.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultat selon des clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultat vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste et ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 5 442 406 DT au 31/12/2012 contre 5 907 171 DT au 31/12/2011.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 7 547 599 DT au 31/12/2012 de contre 6 601 999 DT au 31/12/2011.

Frais Généraux	2012	2011	variation
Frais du Personnel	3 135 630	2 754 181	381 449
Divers frais d'exploitation	1 287 159	1 339 277	-52 118
Honoraires commissions et vacations	237 689	196 955	40 734
Dotation aux amortissements	852 428	908 201	-55 773
Etats impôts et taxes	618 619	597 717	20 902
Jetons de présence servis	93 750	93 750	
Dotation à la provision pour créances douteuses	392 031	438 182	-46 151
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	437 123	163 383	273 740
Dotation à la provision pour congés payés	25 312	31 897	-6 585
Dotation à la provision pour risques divers	467 858	78 456	389 402
Total	7 547 599	6 601 999	945 600

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2012 est de 1 713 099 DT contre 1 934 552 DT au 31/12/2011.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2012		31/12/2011	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	30 %	70 %	46 %	54 %
Salaires	21 %	79 %	25 %	75 %
Chiffre d'affaires	49 %	51%	47 %	53%

La ventilation des charges de personnel

charges de personnel	31/12/2012	31/12/2011
Salaires	2 418 887	2 112 137
Pension de retraite	56 711	41 455
Charges sociales	424 005	371 634
Autres	236 026	228 954
	3 135 630	2 754 181

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est réparties comme suit

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	1 713 099	1 934 552
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	5 221 140	4 434 165
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	228 184	79 014
- Etat de résultat	385 176	154 268
Total	7 547 599	6 601 999

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2012 sont de 4 468 637 DT contre 3 623 680 DT au 31/12/2011.

CHV9- Charges de Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2012 de 382 873 DT.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2012 de 5 082 609 DT contre 6 237 104 DT au 31/12/2011 soit une diminution de 18,51%.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste «Primes acquises» totalise 22 511 053 DT au 31/12/2012 contre 21 300 911 DT au 31/12/2011 soit une augmentation de 1 210 142 DT et un taux d'évolution de 5,68 %.

Les primes cédées ont augmenté de 8,3 % pour passer à 3 715 215 DT en 2012 contre 3 430 639 DT en 2011.

La part des réassureurs dans la variation des PPNA est de -398 534 DT contre 200 717 DT en 2011.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011	Variation
- Primes émises	21 145 734	21 206 670	-60 936
- Acceptations	282 817	199 750	83 067
- Variation des provisions pour primes non acquises sur acceptation			
- Variation des provisions pour primes non acquises	1 070 742	-148 501	1 219 243
- Primes à annuler	11 760	42 992	-31 232
Sous-total 1	22 511 053	21 300 911	1 210 142
- Primes cédées	-3 715 215	-3 430 639	-284 577
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	-398 354	200 717	-599 071
- Participation aux bénéficiaires sur cession			
<u>Total</u>	18 397 483	18 070 989	326 494

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
AUTO	8 616 345	10 282 342
ARD	711 689	726 143
INCENDIE	1 743 294	1 611 016
ENGINEERING	1 267 922	1 717 286
TRANSPORT	1 759 698	958 189
MALADIE	7 341 363	6 154 437
Total NON VIE	21 440 310	21 449 413

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2012 un montant de 4 142 579 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie

x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie

Soit :

- Provisions techniques non vie	47 936 890
- Provisions techniques vie	46 464 260
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	124 896 282
Produits des placements globaux	4 142 579

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 589 978 DT au 31/12/2012 contre un montant de 1 694 806 DT au 31/12/2011.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 14 080 407 DT au 31/12/2012 contre 16 415 411 DT au 31/12/2011.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2012	au 31/12/2011	
Sinistres payés	-12 791 426	-11 837 232	-954 194
Part des réassureurs dans les sinistres	853 218	869 033	-15 815
Variation des provisions pour sinistres	-3 139 725	-8 643 041	5 503 316
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	997 527	3 195 828	-2 198 301
<u>Total</u>	<u>-14 080 407</u>	<u>-16 415 411</u>	<u>2 335 006</u>

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste est constitué par la variation de la provision pour risques en cours qui s'élève à 767 064 DT au 31/12/2012 contre 1 141 105 DT au 31/12/2011 ; soit une diminution de 374 041 DT, par la variation de la provision pour égalisation et équilibrage de la branche incendie qui s'élève à 672 543 DT au 31/12/2012 contre 362 104 DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 310 438 DT, et par la variation de la provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes non vie qui s'élève à 49 231 DT au 31/12/2012 contre 67 602 DT au 31/12/2011, soit une diminution de 18 371 DT.

CHNV3- Participations aux bénéficiaires et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 173 148 DT contre 204 630 DT au 31/12/2011.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 1 234 239 DT au 31/12/2012 contre 1 338 909 DT au 31/12/2011.

Le poste «Frais d'administration» de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 7 547 599 DT au 31/12/2012de contre 6 601 999 DT au 31/12/2011.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2011 est de 5 221 140 DT contre 4 434 165 DT au 31/12/2011.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2012		31/12/2011	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	30 %	70 %	46 %	54 %
Salaires	21 %	79 %	25 %	75 %
Chiffre d'affaires	49 %	51%	47 %	53%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2012	704 412	709 477	5 065

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2012 sont de 838 505 DT contre 801 126 DT 31/12/2011.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 193 940 DT au 31/12/2012 contre - 2 754 992 DT au 31/12/2011.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2012	31/12/2011
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	193 940	-2 754 992
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 082 609	6 237 104
-Produits des placements	2 601 445	2 748 108
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-226 137	-138 685
-Correction des valeurs sur placements	-385 176	-154 268
-Pertes provenant de la réalisation des placements		-5 378
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1589 978	-1 694 806
-Autres produits non techniques	55 774	57 969
-Autres charges non techniques *	-39 365	
Résultat provenant des activités ordinaires	5 693 112	4 295 052
-Impôts sur le résultat	1 495 905	-1 077 465
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	4 197 207	3 217 587
Pertes extraordinaires		
Résultat net de l'exercice	4 197 207	3 217 587
-Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		582 197
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	<u>4 197 207</u>	<u>3 799 785</u>

*Radiation des créances douteuses.

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1/ flux de trésorerie liés à l'exploitation : 10 168 026 DT

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 38 249 260 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 25 259 475 DT,
- affaires agents généraux pour 7 279 932 DT
- affaires courtiers pour 5 709 853 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : 15 659 777 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 34 650 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 768 915 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : 4 860 127 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- sommes versées au personnel s'élèvent à 2 483 828 DT.

- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 2 234 154 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 2 322 230 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total 4 245 791 DT

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : 3 024 837 DT.

1-10 Autres mouvements : 7 806 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : - 7 530 035 DT.

- Encaissements sur cessions des immobilisations incorporelles et corporelles : 930 DT.

- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : 25 909 DT.

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 108 447 599 DT.

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 100 942 544 DT.

3/Flux de trésorerie liée aux activités de financements : - 2 119 683 DT

- dividendes et autres distributions : 2 119 683 DT.

4/Variation de trésorerie : 518 309 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice 648 142 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice : 1 166 451 DT.

C1 – Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif :

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:				
	À l'ouverture		Acquisitions		Cessions+transferts		A la clôture		A l'ouverture		Augmentations			Diminutions (1)		A la clôture	
	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:		Amort	Provisions:	Amort	Provisions:
1. Actifs incorporels																	
1.1 Frais de recherche et développement																	
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	239 427			239 427	218 065			13 006							231 071	8 356	
1.3 Fonds de commerce																	
1.4 Acomptes versés																	
	239 427			239 427	218 065			13 006							231 071	8 356	
2. Actifs corporels d'exploitation																	
2.1 Installations techniques et machines	1 729 755	27 367	2 178	1 754 944	930 845			262 280							1 193 125	561 819	
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	346 004	797		346 801	122 981			63 394							186 375	160 427	
2.3 Acomptes versés																	
	2 075 759	28 164	2 178	2 101 745	1 053 826			325 674							1 379 500	722 245	
3. Placements																	
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.(1)	12 965 828		524 859	12 440 968	1 670 758			511 774							2 182 531	10 258 437	
3.2 Placements dans les entreprises liées	14 164 621	1 743 959	582 507	15 326 073		475 157		76 658							551 814	14 774 259	
3.2.1 Parts dans les entreprises liées	6 664 621	1 743 959	5 007	8 403 573		475 157		76 658							551 814	7 851 759	
3.2.2 Bons et obligations	7 500 000		577 500	6 922 500											-	6 922 500	
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation																	
3.3.1 Parts																	
3.3.2 Bons et obligations																	
3.4 Autres placements financiers	61 554 885	106 916 824	100 681 343	67 790 366		352 448		432 984							73 012	712 419	
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	11 354 731	4 206 680	420 514	15 140 897		129 005		264 646							30 612	363 039	
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	14 952 347	10 000 000	1 189 563	23 762 784												23 762 784	
3.4.3 Prêts hypothécaire																	
3.4.4 Autres prêts	297 807	95 783	71 266	322 324												322 324	
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	28 000 000	92 614 361	99 000 000	21 614 361												21 614 361	
3.4.6 Autres	6 950 000			6 950 000		223 443		168 338							42 400	349 381	
3.5 Créances pour espèces déposées	288 946	399 017	288 627	399 337												399 337	
3.6 Placements des contrats en UC																	
	88 974 280	109 059 800	102 077 336	95 956 744	1 670 758	827 605	511 774	509 641							73 012	2 182 531	
															1 264 234	92 509 979	
TOTAL:	91 289 466	109 087 964	102 079 514	98 297 916	2 942 649	827 605	850 454	509 641							73 012	3 793 102	
															1 264 234	93 240 580	

C2- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur
Placements immobiliers	12 440 968	10 258 437	12 440 968
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	22 288 674	21 377 563	22 113 374
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	549 381	549 381
Autre parts d'OPCVM	705 400	702 673	702 673
Obligations et autres titres à revenu fixe	30 685 284	30 685 284	30 685 284
Autres placements financiers	6 950 000	6 600 619	6 633 738
Autres prêts et effets assimilés	322 324	322 324	322 324
Dépôt auprès des entreprises cédantes	399 337	399 337	399 337
Autres dépôts	21 614 361	21 614 361	21 614 361
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus			
<i>Total</i>	95 956 744	92 509 979	95 461 441
Dont montant de ces placements qui admis à la présentation des provisions techniques	94 401 150	94 401 150	94 401 150
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs			

C3 -Ventilation des produits et charges de placements :

	Les placements dans les entreprises liées		Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers		598 376	400 450	998 825
Revenu des participations		262 033	107 177	369 211
Revenu des autres placements		1 421 734	1 309 256	2 730 991
Autres revenus financiers		39 531	4 021	43 552
Total des produits de placements		2 321 674	1 820 905	4 142 579
Intérêts				380 826
Frais externes (pertes sur réalisation)				
Autres frais (ajustement sur valeur placements)				613 360
Total des charges de placements				994 186

C4 –Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

Année d'inventaire	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	6 465 172	6 936 019	5 020 221		
Provisions pour sinistres	1 810 973	5 131 751	6 405 169		
Total charges des sinistres	8 276 145	12 067 770	11 425 390		
Primes acquises	14 100 532	16 218 802	18 623 381		
% sinistres / primes acquises	58%	74%	61%		

Année d'inventaire	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Inventaire 2011</i>					
Règlements cumulés	6 771 667	8 145 403	7 001 925	6 624 281	
Provisions pour sinistres	1 324 291	6 029 033	6 644 162	14 172 843	
Total charges des sinistres	8 095 959	14 174 435	13 646 087	20 797 123	
Primes acquises	14 100 532	16 218 802	18 623 381	21 300 911	
% sinistres / primes acquises	57%	87%	73%	98%	

Année d'inventaire	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Inventaire 2012</i>					
Règlements cumulés	6 961 438	8 774 003	8 381 415	10 922 647	5 781 385
Provisions pour sinistres	1 082 532	5 149 495	5 052 226	9 552 865	11 792 944
Total charges des sinistres	8 043 970	13 923 498	13 433 641	20 475 512	17 574 329
Primes acquises	14 100 532	16 218 802	18 623 381	21 300 911	22 511 053
% sinistres / primes acquises	57%	86%	72%	96%	78%

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	19 130 273	1 112 954	48 160	20 291 387
Charges de prestations	-5 160 102	-319 665		-5 479 767
Charge des provisions d'assurance vie	-5 767 292	- 822 967	-23 323	-6 613 582
Solde de souscription	8 202 880	-29 679	24 837	8 198 038
Frais d'acquisition	-5 418 756	-22 327	- 1 323	-5 442 406
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-1 627 444	-68 524	-17 131	-1 713 099
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-7 046 200	-90 851	-18 454	- 7 155 505
Produits nets de placements	77 057	1 155 850	308 227	1 541 134
Charges de placements	-19 144	-287 155	- 76 575	-382 873
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	57 913	868 695	231 652	1 158 261
Primes cédées et/ou rétrocédées	-8 573 440			- 8 573 440
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 482 943			1 482 943
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 503 675			5 503 675
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	4 468 637			4 468 637
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 881 815			2 881 815
Résultat technique vie	4 096 408	748 166	238 035	5 082 609

C6- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquises	9 039 644	732 994	1 710 066	2 003 899	1 683 087	7 341 363	22 511 053
Primes émises	8 616 345	711 689	1 743 294	1 267 922	1 759 698	7 341 363	21 440 310
Variation des primes non acquises	423 299	21 305	-33 228	735 977	-76 612		1 070 742
Charges de prestation	-7 887 448	- 718 907	- 248 816	- 1 030 676	- 523 110	- 5 440 220	-15 849 178
Prestations et frais payés	-6 491 675	-101 726	-163 305	-164 864	-605 635	-5 264 221	-12 791 426
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 395 773	-617 182	-85 511	-865 812	82 525	-175 999	- 3 057 752
Solde de souscription	1 152 196	14 086	1 461 250	973 223	1 159 976	1 901 143	6 661 874
Frais d'acquisition	-730 095	-56 721	- 187 543	-80 162	-160 173	-19 544	- 1 234 239
variation des frais d'acquisition reportés	-14 754	1 095	19 023	-20 213	9 783		- 5 065
frais d'administration	- 1 997 576	- 582 201	-501 334	-750 099	-255 040	- 1 134 890	- 5 221 140
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 742 425	-637 826	-669 854	-850 474	-405 430	-1 154 434	- 6 460 444
Produits nets de placements	1 005 765	101 638	135 383	276 283	6 087	64 822	1 589 978
Participation aux résultats	-95 501		-66 141	-7 579	-3 928		-173 148
Solde financier	910 263	101 638	69 242	268 705	2 159	64 822	1 416 830
Primes cédées	-240 267	-436 952	-684 390	-1 036 617	-1 316 989		-3 715 215
Part des réassureurs dans les primes non acquises	6 893	-9 278	39 283	-435 253			-398 354
Part des réassureurs dans les prestations payées	64 735	21 862	175 091	164 754	426 775		853 218
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-42 961	505 034	-284 709	820 164			997 527
Commissions reçues des réassureurs	101 044	88 244	210 849	304 009	134 360		838 505
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-110 556	168 910	-543 876	-182 944	-755 853		-1 424 320
Résultat technique	-790 521	-353 193	316 761	208 510	851	811 531	193 940

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE :

Libellé	2008	2009	2010	2011	2012
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	28 577	34 876	59 442	68 177	79 530
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	4 650	6 299	24 566	8 735	11 353
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	10 459 138	13 734 792	19 622 220	25 841 791	31 596 366
- Montant minimum de participation	33 227	41 175	84 008	103 367	127 187
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	33 227	41 175	84 008	103 367	127 187

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	20 291 387
Charges de prestations	-5 479 767
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-6 613 582
Solde de souscription	8 198 038
Frais d'acquisition	-5 442 406
Autres charges de gestion nettes	-1 713 099
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-7 155 505
Produits nets de placements	1 541 134
charges de gestion des placements	-382 873
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 158 261
Primes cédées et/ou rétrocédées	-8 573 440
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 482 943
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 503 675
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	4 468 637
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 881 815
Résultat technique	5 082 609
Informations complémentaires	
Montant des rachats	72 458
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	46 464 260
Provisions techniques brutes à l'ouverture	38 161 576
A déduire:	
Provisions devenues exigibles	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	22 511 053
Primes émises	21 440 310
Variation des primes non acquises	1 070 742
Charges de prestation	-15 849 178
Prestations et frais payés	-12 791 426
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 057 752
Solde de souscription	6 661 874
Frais d'acquisition	-1 234 239
Autres charges de gestion nettes	-5 065
Frais d'administration	-5 221 140
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 460 444
Produits nets de placements	1 589 978
Participation aux résultats	-173 148
Solde financier	1 416 830
Primes cédées	-3 715 215
Part des réassureurs dans les primes acquises	-398 354
Part des réassureurs dans les prestations payées	853 218
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	997 527
Commissions reçues des réassureurs	838 505
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 424 320
Résultat technique	193 940
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	10 920 667
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	11 991 409
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	35 527 385
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	32 387 660
Provision pour P.B non vie à la clôture	49 231
Provision pour P.B non vie à l'ouverture	67 602
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	672 543
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	362 104
Autres provisions techniques à la clôture	767 064
Autres provisions techniques à l'ouverture	1 141 105

C10-Participations croisées :

C11-Tableau de ventilation des primes émises par zone géographique et par nature de risque :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention SALIM /Filiales BH	% de détention Filiales BH/ SALIM
BANQUE DE L HABITAT	90 000 000	57 732	5	288 660	0,32%	21,86%
MODERN LEASING	20 000 000	209 907	5	1 049 535	5,25%	1,75%
SIFIB-BH	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,83%
SOPIVEL	9 100 000	36 258	100	3 625 800	39,84%	
SIM SICAR	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	6,43%
STIMEC (1)	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
SGRC	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
SMT	500 000	499	100	49 900	9,98%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	
SICAV BHO		5 365	103	550 396		
SICAV BHP		17 814	40	705 400		

(1) capital non libéré 101 400 DT

	31/12/2012	31/12/2011
NORD	37 884 419	37 902 450
CENTRE	2 740 924	2 460 426
SUD	1 106 354	169 696
Total	41 731 697	40 532 572

	31/12/2012	31/12/2011
DECES	19 130 273	18 257 543
CAPITALISATION	1 112 954	778 611
MIXTE	48 160	47 006
Total VIE	20 291 387	19 083 160
AUTO	8 616 345	10 282 342
ARD	711 689	726 143
INCENDIE	1 743 294	1 611 016
ENGINEERING	1 267 922	1 717 286
TRANSPORT	1 759 698	958 189
MALADIE	7 341 363	6 154 437
Total NON VIE	21 440 310	21 449 413
Total	41 731 697	40 532 573

C12- Tableau des mouvements de capitaux propres

	Capital social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	Prime d'émission	Réserves pour Réinvestissements	Fonds Social	Résultat Reporter	Résultat de L'exercice	Total
solde au 31/12/2009	10 000 000	970 263	3 529 500			755 739	2 705	3 368 635	18 626 842
AGE du 09/12/2009 augmentation du capital	3 300 000			6 600 000					9 900 000
affectation AGO du 12/05/2010		168 567	1 190 000			150 000	1 860 068	-3 368 635	0
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						7 507			7 507
décaissement						-9 090			-9 090
Résultat de l'exercice								3 757 722	3 757 722
solde au 31/12/2010	13 300 000	1 138 830	4 719 500	6 600 000		904 155	773	3 757 722	30 420 981
affectation AGO du 05/05/2011		187 925	1 550 000			150 000	1 869 797	-3 757 722	0
Réaffectation des réserves			-1 550 000			-50 000			-1 600 000
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						6 766			6 766
décaissement						-8 426			-8 426
Réserves pour réinvestissements					1 600 000				1 600 000
Résultat avant modification comptable								3 217 587	3 217 587
Effets de modifications comptables								582 198	582 198
solde au 31/12/2011	13 300 000	1 326 755	4 719 500	6 600 000	1 600 000	1 002 496	8 570	3 799 785	32 357 106
affectation AGO du 09/05/2012		3 245					2 257 434	-3 799 785	
Réaffectation des réserves									
dividendes							-1 862 000		-1 862 000
encaissement						8 193			8 193
décaissement						-8 167			-8 167
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								4 197 207	4 197 207
Effets de modifications comptables									
solde au 31/12/2012	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	3 139 106	1 002 521	404 004	4 197 207	34 692 339

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2012. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **ASSURANCES SALIM** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 janvier 2009.
En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « DHAMEN ». L'effet de l'application du dit traité figure au niveau de la note aux états financiers **CHV2**.
- La société « ASSURANCES SALIM » a procédé à la constatation en 2012 d'une provision pour égalisation d'un montant de 672 543 DT relative à la branche Incendie, et ce pour prendre en considération l'impact des événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de Janvier 2011, et ce en application de l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011.
- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers **PA3** - Provisions Techniques Brutes, la compagnie a procédé en 2012 à un changement de la méthode d'estimation de la provision mathématique du produit Dhamen personnels payés d'avance. En effet, cette provision a été calculée selon la même note technique TDD.
- Le risque encouru sur la relation SOTACIB s'élève au 31 Décembre 2012 à 6 048 Mille Dinars dont 4 195 Mille Dinars de participations sur fonds gérés. Cette relation connaît des difficultés et a affiché des pertes importantes au cours des exercices 2010, 2011 et 2012. En 2012, l'évaluation de la participation et des risques de crédits sur cette relation ont été effectués compte tenu des perspectives futures prévues dans le business plan 2012-2021.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « ASSURANCES SALIM » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2012, une participation de 0,32% du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 21,86% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 07 Mai 2013

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012.

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012 :

1. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

- 1.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 13/04/2012 à un billet de trésorerie de 1 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 6 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.
- 1.2 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/09/2012 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 6,3 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie

Le montant des produits financiers constatés en 2012 s'élève à 99 858 DT.

- 1.3 La société « MODERN LEASING » a conclu avec la société « ASSURANCES SALIM » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « ASSURANCES SALIM » percevra une prime annuelle hors taxes de 42 510 DT.

2. Personne concernée: « SIFIB-BH » : Actionnaire:

Le renouvellement respectivement le 06/01/2012 et le 28/08/2012 du contrat de liquidité de l'action MODERN LEASING pour un montant de 38 029 DT et pour une durée de six mois.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: La « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

1.1 La « Banque de l'Habitat », a souscrit au cours de l'exercice 2012, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	6 396 317
Automobile	95 510
Engineering	21 341
Assurances risques divers	266 453
Assurances Incendie	122 031

1.2 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « Banque de l'Habitat » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2012 s'élève à 309 205 DT HT.

1.3 La « Banque de l'Habitat » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble Assurances SALIM à partir du 1er juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2012 s'élève à 32 081 DT HT.

1.4 La commission au profit de la « Banque de l'Habitat » relative au contrat DHAMEN fixée à 45% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 4 933 536DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

- 1.5 Les commissions au profit de la « Banque de l'Habitat », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2012 à 25 941 DT.
- 1.6 La participation bénéficiaire au profit de la « Banque de l'Habitat » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2012 à 65 863 DT.
- 1.7 Les intérêts encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » suite à la souscription des certificats de dépôts, les intérêts de l'emprunt obligataire BH/2009 et les comptes à terme s'élèvent à 1 227 688 DT.

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

2.1 La société «MODERN LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2012, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	114 471
Automobile	16 806
Engineering	1 832
Assurances incendie et risques divers	5 862

2.2 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/04/2011 à un billet de trésorerie de 1 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,75 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.

2.3 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/09/2011 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,35 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie
Le montant des produits financiers constaté en 2012 s'élève à 95 058 DT.

2.4 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société «MODERN LEASING» a pris en location auprès de société « ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif et commercial.
Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 192 306 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1er février 2012.

3. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Actionnaire :

3.1 La société «SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2012, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	43 473
Automobile	6 938
Assurances incendie et risques divers	959

3.2 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « Banque de l'Habitat » six conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 6 950 000 Dinars.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR » au titre de l'exercice 2012, totalisent un montant de 69 050 DT HT.

4. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Actionnaire :

4.1 La société «SIFIB-BH», a souscrit au cours de l'exercice 2012, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	28 029
Automobile	1 410
Assurances engineering	215
Assurances incendie et risques divers	306

4.2 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2012, ont été facturés pour un montant de 35 642 DT TTC.

4.3 En vertu d'un contrat de location conclu en date 01/02/2010, la société SIFIB a pris en location auprès de la société ASSURANCES SALIM un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 64 784 payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 1er février 2012.

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs:

Les obligations et engagements de la société ASSURANCES SALIM envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Directeur Général est définie par la décision du conseil d'administration du 08 septembre 2011. La décision précitée stipule qu'une prime d'intéressement dont le montant est à fixer annuellement par le conseil d'administration peut être servie au directeur général.
 - Total salaires et primes : 65 558 DT ;
 - Prime d'intéressement servie en 2012 : 17 732 DT nette ;
 - Les avantages en nature s'élèvent à un montant brut de 10 720 DT et comprennent :
 - o Voiture de fonction ;
 - o Quota mensuel de carburant de 500 litres;
 - o Frais de Téléphone.
 - Jetons de présence pour un montant de 1300 DT net.
2. Les jetons de présence servis par la société aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit s'élève au 31 décembre 2012 à 75 000 DT.
3. Une indemnité mensuelle servis au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève 300 DT net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 07 Mai 2013

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS